



**Des femmes et des hommes
pour votre bien**

HONORAIRES DE LOCATIONS		
Prestations	Bailleur	Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	250 € TTC	0,00 €
Honoraires de visites, de constitution de dossiers et de rédaction d'actes	12 € TTC/m ²	12 € TTC/m ²
Honoraires d'état des lieux	3 € TTC/m ²	3 € TTC/m ²
Honoraires location Parking/Garage	250 € TTC	250 € TTC
Baux commerciaux et professionnels: Honoraires d'entremise et de négociation, de visites et de constitution de dossiers. HORS rédaction d'actes.		2 mois de loyer hors charges

Un Tarif Unique et Sans Surprise

HONORAIRES DE GESTION	
Solution Sérénité	
Envoi des avis d'échéances et quittances	6% TTC
Gestion des impayés et des procédures	
Gestion des attestations d'assurances (habitation , chaudières)	
Transmission à l'administration fiscale des entrées et sorties locataires	
Gestion des travaux	
Régularisation annuelle des charges	
Règlement des charges auprès du syndic	
Gestion Parking et Garage	10% TTC

Assurance Loyers Impayés

2,50%

Autres prestations supplémentaires

sur demande

*Ces tarifs sont calculés sur les encaissements.

SAS ALJS au capital de 5000 € - SIREN 879 751 782 00019

Carte Professionnel CPI 9301 2020 000 045 264

Adhérent Galian n°B02049519 - Garantie par MMA sous le n°152846 M

89, rue de la Boétie - 75008 Paris/Immatriculée à l'Orias sous le numéro 21003035



**Des femmes et des hommes
pour votre bien**

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Honoraires à la charge vendeur (Exception faite pour les successions)

Honoraires de Transactions Immobilières d'Habitation

Montant TTC (TVA à 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Pour les ventes jusqu'à 50 000 €	4500 € TTC
De 50 001 à 100 000 €	10% TTC
De 100 001 € à 200 000 €	8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	6 % TTC
De 300 001 € à 400 000 €	5 % TTC
Au-delà de 400 001 €	4,5 % TTC
Honoraires sur viager	10 % TTC

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Honoraires Immobilier d'Entreprise

(A la charge de l'Acquéreur)

Cessions de murs, fonds de commerces et droit au bail

Pour les cessions jusqu'à 50 000 €	6000 € HT
De 50 000 € à 150 000 €	12,5 % HT
De 150 001 à 400 000 €	8 % HT
De 400 001 à 750 000 €	7 % HT
De 750 001 à 1 000 000 €	6 % HT
Au-delà de 1 000 000 €	5 % HT

*Estimation succession 400 € TTC

La délivrance d'une note est obligatoire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence détentrice du mandat initial.